M. Marc BAYARD
Président d'Environnement Industrie

Thème : Environnement et économie circulaire

Atelier : Environnement industrie : Quelles actions concrètes pour aider les entreprises ?

Facilitatrice : Ambre Gibbone, Polytech Marseille

Résumé de l'intervention du conférencier :

Les thèmes qui ont été abordés pendant la présentation avaient pour but de repositionner la notion d'environnement dans le secteur industriel. Ils ont été amenés selon le plan suivant

Pour la protection de l'environnement les industriels font face à un triple défi :

Défi technologique : La plupart des problématiques environnementales sont formulées, mais les solutions techniques ne sont pas toujours disponibles, où apparaissent de manière plus lente. Il est nécessaire de rester à l'écoute des innovations pour permettre aux entreprises de s'améliorer écologiquement.

Défi sociétal : le niveau d'exigence de la population ne cesse d'augmenter avec les questions d'impact sur la santé. L'objectif final recherché semble être une pollution « 0 » qui malheureusement n'existe pas.

Défi scientifique : comprendre les mécanismes d'interaction notamment les causes multifactorielles qui impactent sur la santé, ainsi que faire entendre cette voix scientifique, qui parfois n'est pas prise en considération.

Il existe un grand paradoxe sur ces questions au sein de l'industrie. En effet les résultats d'impacts des industries sur l'environnement ne cessent de montrer des améliorations. Notamment avec des niveaux de polluants industriels au plus bas depuis 40 ans. Pourtant l'image et l'acceptabilité du secteur industriel n'ont jamais été autant détériorées.

Dans ce contexte l'association Environnement Industrie intervient à différentes échelles.

Rôle de l'association E.I
Les différentes actions de l'association ont été abordées, permettant de rappeler les difficultés rencontrées par les entreprises au niveau environnemental. En quelques mots, il s'agit d'une association interprofessionnelle qui rassemble les ICPE. Elle est soutenue par UIMM, UFIP, UNICEM, France Chimie, CCIR/CCIMP, permettant de toucher un large panel d'industries.

Elle accompagne ses adhérents dans l'application de la règlementation environnementale et sur les risques industriels. Elle apporte des approches individuelles, notamment en conseillant les entreprises

dépourvues de service de gestion environnementale. Mais aussi à une échelle plus large avec des approches plus collectives.
Des études collaboratives sont initiées, elles permettent par exemple de mettre en relation des entreprises géographiquement proches, leur permettant d'établir des interactions bénéfiques économiquement, mais aussi plus respectueuses de l'environnement.

Elle s'applique aussi à informer, en s'impliquant dans la formation, ou au sein des débats d'actualité (Séisme, Substances dangereuses dans l'air (APC COV), dans l'eau (RSDE), Canalisations de transport, …). Elle représente les entreprises dans de nombreuses instances (Air : Atmosud, PPA, PCAEM ; Eau : Comité de bassin RMC (SDAGE), Symcrau, Contrat de baie). Elle s'intéresse à l'échange entre les industries et les usagers, en communiquant sur les industries et mais aussi en amenant aux industries l'opinion publique avec des concertations : SPPPI, Cyprès.

L'association a encore d'autre rôles qui dans le temps imparti non pu être abordés pleinement : ADEME (commission des aides), PRGDD (gestion des déchets). De manière plus générale un état des lieux des progrès et des défis futurs de l'industrie a été fait à travers les deux grandes thématiques de l'eau et de l'air.

Eau
Les directives Européenne, ont défini des objectifs de masses d'eau dites en « BON ETAT ». Ils s'inscrivent dans les dérogations Européennes du quinquennat actuel (2021 à 2027), et sont la somme d'un bon état chimique et écologique. Actuellement le bilan des masses d'eau en bon état dans notre région nous donne :
Bon état chimique : ~98%
Bon état écologique : ~50%

Les résultats chimiques sont très bons, même si les deux pourcents restants seront les plus compliqués à éliminer (micropolluant). A l'inverse la gestion de l'état écologique doit réfléchir à de grandes améliorations.

Un autre défi sur le long terme commence à se profiler. Même si les quantités d'eau n'ont pas diminué, le renouvellement des principales ressources lui est en baisse. La question de la répartition entre les différents usages doit être étudiée.

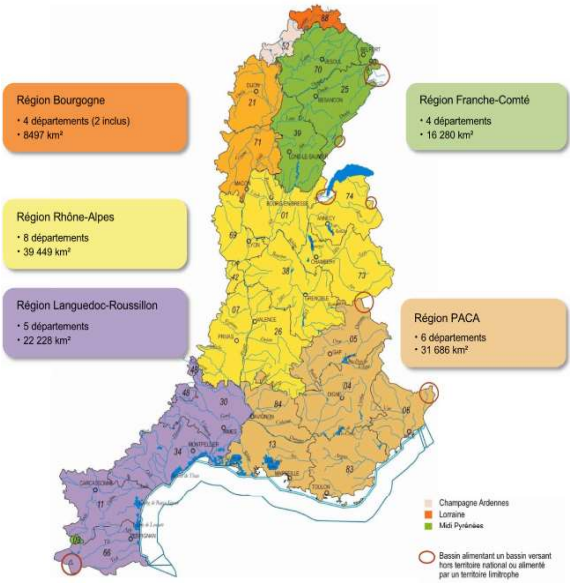

Air

Les études montrent une amélioration sensible de la qualité de l'air sur tous les paramètres. Par exemple la quantité de soufre (SO2) dans l'air a fortement chuté à la suite d'un changement des usages industriels.

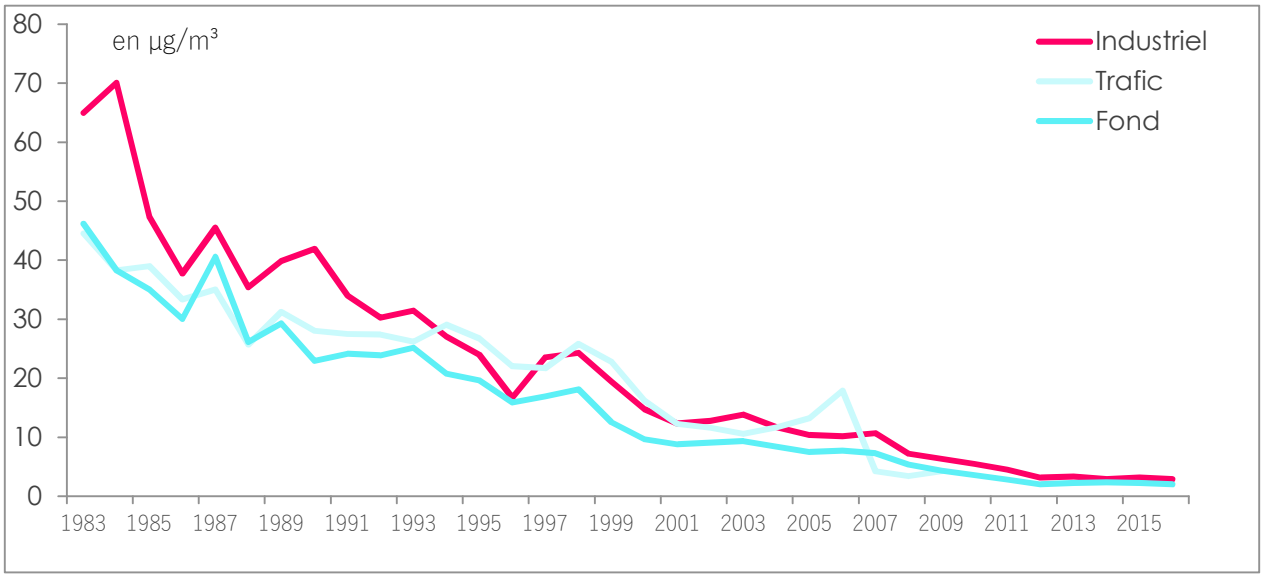

Malgré ces résultats encourageants, les études centrées sur le risque santé (identification de substances spécifiques) montrent qu'il subsiste des zones à forte pollution aérienne. Une analyse rapide nous permet de voir que les axes routiers, les zones à forte densité et les zones industrielles sont les points milieux les plus pollués.

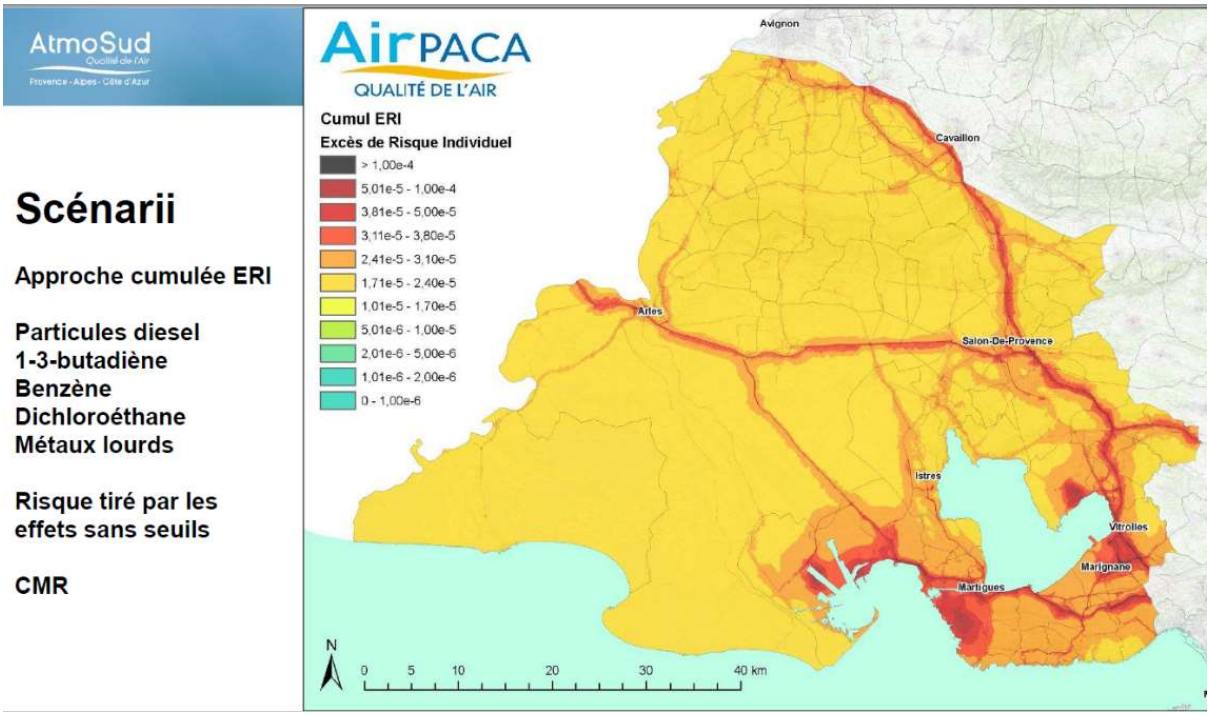

L'acceptabilité sociétale

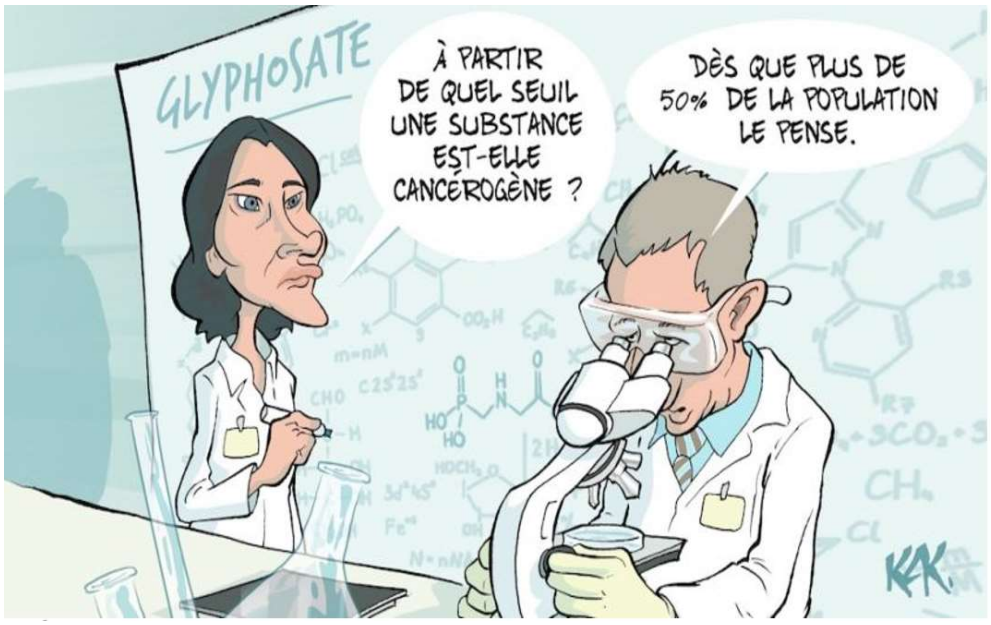

Encore aujourd'hui l'avis scientifiques n'est pas toujours pris en compte. La dangerosité de certaines substances semble dépendre plus de son image par l'opinion publique que des études.

Il est aujourd'hui indispensable de mettre en place des démarches de concertation, afin d'informer réellement les usagers.
Les différentes parties prenantes doivent être mises en relation pour fluidifier les échanges et aboutir à des solutions intelligentes.

Une relation de confiance doit être rétablie entre les industriels et les usagers. Les démarches dans ce sens existent, comme avec la démarche Réponses.

Economie circulaire
Une économie circulaire totale est aujourd'hui un projet lointain. Mais il ne faut pas négliger les efforts, les démarches et les actions qui sont de plus en plus nombreuses. Les résultats montrent que l'économie circulaire est la marche à suivre, encore plus pour les industriels. Des projets locaux ont été évoqués, certains touché personnellement les invités.

NCIS Nouvelles Coopérations Industrielles et Synergies Fos – Étang de Berre
piicto by Marseille Fos
PROVENCE INDUSTRY'NOV PLUG › START › SHARE

Débats :
Le temps imparti n'a pas vraiment permis aux invités d'interagir pleinement. L'échange s'est restreint à demander des précisions au conférencier.

On peut regrouper les interventions selon plusieurs thèmes.

La législation : L'histoire industrielle est marquée d'incidents environnementaux, en réaction l'Etat met en place plusieurs lois. Les avis s'accordent pour dire que ces réactions ne sont pas adaptées car trop tardives. On ne peut pas continuer à attendre que des catastrophes fassent la une des médias pour mettre en places des solutions d'urgences. De plus ces lois sont souvent adoptées dans la précipitation pour répondre à l'inquiétude de l'opinion publique. Il en résulte une législation sévère, qui n'est pas toujours applicable par les industriels. Il est nécessaire de réfléchir en amont à des réglementations applicables par les industries et protectrices de l'environnement et des usagers.

La réaction aux projets achevés récemment mais conçus avec un raisonnement déphasé par rapport aux problématiques environnementales. Les avis diffèrent entre l'ancienne génération préférant accepter la situation actuelle et se concentrer sur la conception de nouveaux projets respectueux. Et la jeune génération encline à réparer l'existant.

L'impact des actions françaises au niveau international. Dans le référentiel mondial, la France fait partie des nations les plus propres. Certaines opinions remettent en question l'intérêt des industries françaises à agir, face à certains pays. En réponse il a été annoncé l'intérêt de réfléchir à l'échelle locale, dans un souci d'améliorer l'environnement dans lequel nous vivons.

L'impact des médias sur l'opinion publique. Dans de nombreux cas l'industrie française met des actions en place pour diminuer son impact sur l'environnement. Pourtant l'image de l'industrie est très souvent mise à mal dans la vision médiatique. Les usagers se perdent dans une pluie d'informations parfois contradictoires ou déformées. Aujourd'hui il faut informer la population sur la réalité du secteur industriel, en ne négligeant ni les efforts faits ni ceux qu'ils restent à faire.

La contradiction entre environnementale et économique. L'opinion est réaliste quant à l'importance des questions environnementales, mais aussi sur l'importance de l'industrie dans l'économie française. Certains émettent des craintes sur l'impact des règlementations, qui risqueraient de faire fuir les entreprises par leurs couts. D'autres mettent de l'espoir dans des solutions qui seraient intéressantes pour les deux aspects, comme l'exemple de la synergie.

L'innovation. De nombreuses voix s'accordent en disant qu'il faut repenser nos méthodes industrielles. L'industrie française n'est pas adaptée aux problématiques écologiques. L'ensemble de la table exprime la nécessité d'impliquer un plus large panel d'acteurs et de variables lors de la prise de décision. Les projets doivent réfléchir à la portée qu'ils auront sur la société, et notamment aux impacts sur la biodiversité (services écosystémiques), l'emploi, les autres industries (voir de relations), les ressources, l'urbanisme (logement pour les employés, les voies de circulations).